

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

## **SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

STABILITY MAGENTA 122156

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisations identifiées**

La production de produits imprimés par impression offset

#### **Utilisations déconseillées**

Pas d'information disponible

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Epple Druckfarben AG  
Gutenbergstrasse 5  
D-86356 Neusaess  
No. de téléphone +49 821/4603-0 (8:00 - 17:00)  
No. Fax +49 821/4603-200  
Service émetteur / Département product safety  
téléphone  
Adresse email de la personne info@epple-druckfarben.de  
responsable pour  
cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Epple Druckfarben AG: +49 821/4603-0 (8:00 - 17:00)

## **SECTION 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
Aucune

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

EUH208 Contient Cobalt (2-éthylhexanoate), 2-tert-Butylhydroquinone, Peut déclencher une réaction allergique.

### **2.3. Autres dangers**

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.2. Mélanges**

#### **Composants dangereux**

##### **2-tert-Butylhydroquinone**

No. CAS 1948-33-0  
No. EINECS 217-752-2

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

Numéro d'enregistrement	01-2119947988-11		
Concentration		< 1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Acute Tox. 4	H302	
	Skin Irrit. 2	H315	
	Skin Sens. 1	H317	
	Eye Irrit. 2	H319	
	Aquatic Acute 1	H400	

**Manganese bis(2-ethylhexanoate)**

No. CAS	15956-58-8		
No. EINECS	240-085-3		
Numéro d'enregistrement	01-2119979087-23		
Concentration		< 1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Repr. 2	H361d	
	STOT RE 2	H373	
	Eye Irrit. 2	H319	
	Aquatic Chronic 2	H411	

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

No. CAS	136-52-7		
No. EINECS	205-250-6		
Numéro d'enregistrement	01-2119524678-29		
Concentration		< 1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Repr. 2	H361f	
	Skin Sens. 1	H317	
	Eye Irrit. 2	H319	
	Aquatic Acute 1	H400	
	Aquatic Chronic 3	H412	

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

**En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

**En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**Protéger les secouristes**

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Poudre ABC, Dioxyde de carbone, Sable, Mousse, Eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Oxyde de carbone (CO); une épaisse fumée noire

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est difficilement inflammable.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

La production de produits imprimés par impression offset

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****2-tert-Butylhydroquinone**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7,9	mg/m <sup>3</sup>
Source	REACH registration dossier	

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,5	mg/kg/d
Source	REACH registration dossier	

**Manganese bis(2-ethylhexanoate)**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,00414	mg/kg/d
Source	REACH registration dossier	

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****2-tert-Butylhydroquinone**

Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	3,41	µg/l
Source	REACH registration dossier	

**Manganese bis(2-ethylhexanoate)**

Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	0,03	mg/l
Source	REACH registration dossier	

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Valeur type	PNEC	
-------------	------	--

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

Type	Eau douce	
Concentration	0,6	µg/l
Source	REACH registration dossier	

**Autres données**

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

**Protection respiratoire - Note**

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

**Protection des mains**

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié	nitrile	
Épaisseur du gant	>= 0,2	mm
Temps de pénétration	>= 30	min

**Protection des yeux**

Lunettes de protection

**Protection du corps**

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat</b>	pâteux
<b>Couleur</b>	variable, selon la coloration
<b>valeur pH</b>	
Remarque	non déterminé
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	
Remarque	Non applicable
<b>Point d'éclair</b>	
Remarque	Non applicable
<b>limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
Remarque	Non applicable
<b>Pression de vapeur</b>	
Remarque	non déterminé
<b>Densité</b>	
Valeur	0,9 à 1,1 g/cm <sup>3</sup>
<b>Viscosité</b>	
Remarque	non déterminé
<b>Temps d'écoulement</b>	
Remarque	Non applicable
<b>propriétés explosives</b>	

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

évaluation non

**9.2. Autres informations****COV**

COV (CH)

0 %

Remarque

Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

COV (CE)

0 % 0 g/l

**Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger des salissures.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucuns connus.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****2-tert-Butylhydroquinone**

Espèces

Rat (mâle / femelle)

DL 50

951 à 1131 mg/kg

méthode

OCDE 401

Source

REACH registration dossier

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Espèces

rat (femelle)

DL 50

3129 mg/kg

méthode

OECD 425

Source

REACH registration dossier

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****2-tert-Butylhydroquinone**

Espèces

cobaye

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

DL 50 > 1000 mg/kg  
 méthode OCDE 402  
 Source REACH registration dossier

**Manganese bis(2-ethylhexanoate)**

Espèces Rat (mâle / femelle)  
 DL 50 > 2000 mg/kg  
 Durée d'exposition 24 h  
 méthode OCDE 402  
 Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.  
 Source REACH registration dossier

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Espèces Rat (mâle / femelle)  
 DL 50 > 2000 mg/kg  
 Durée d'exposition 24 h  
 méthode OCDE 402  
 Source REACH registration dossier

**Toxicité aiguë par inhalation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

**Sensibilisation**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation (Composants)****2-tert-Butylhydroquinone**

Voie d'exposition dermale  
 Espèces Être humain  
 évaluation faiblement sensibilisant  
 Source REACH registration dossier

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Voie d'exposition dermale  
 Espèces souris  
 évaluation sensibilisant  
 méthode OCDE 406  
 Source REACH registration dossier

**Manganese bis(2-ethylhexanoate)**

Voie d'exposition dermale  
 Espèces cobaye  
 évaluation non sensibilisant  
 méthode OCDE 406  
 Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.  
 Source REACH registration dossier

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

**Toxicité pour la reproduction**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité reproductrice (Composants)****2-tert-Butylhydroquinone**

Voie d'exposition orale  
 Espèces Rat (mâle / femelle)  
 Dose 250 mg/kg/d  
 Remarque D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.  
 Source REACH registration dossier

**Cancérogénicité**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Autres données**

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique. Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires. Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Toxicité pour les poissons (Composants)****2-tert-Butylhydroquinone**

Espèces silure tachée  
 CL 50 0,37 mg/l  
 Durée d'exposition 48 h  
 Source REACH registration dossier

**Manganese bis(2-ethylhexanoate)**

Espèces truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)  
 CL 50 180 mg/l  
 Durée d'exposition 96 h  
 méthode OCDE 203  
 Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.  
 Source REACH registration dossier

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Espèces cyprins dorés (*Leuciscus idus*)  
 CL 50 > 302  
 Durée d'exposition 48 h  
 Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.  
 Source REACH registration dossier

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Manganese bis(2-ethylhexanoate)**

Espèces *Daphnia magna*



Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

CE50	85,4	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	
Source	REACH registration dossier	

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Espèces	Daphnia magna	
CL 50	61,6	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	ASTM 2002	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	
Source	REACH registration dossier	

**Toxicité pour les algues (Composants)****Manganese bis(2-éthylhexanoate)**

Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata	
CE50	500	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	
Source	REACH registration dossier	

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Espèces	Chlorella pyrenoidosa	
CE50	98	µg/l
Durée d'exposition	24	h
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	
Source	REACH registration dossier	

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****Manganese bis(2-éthylhexanoate)**

Espèces	Pseudomonas putida	
CE50	112,1	mg/l
Durée d'exposition	17	h
méthode	DIN 38412, partie 8	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	
Source	REACH registration dossier	

**12.2. Persistance et dégradabilité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Biodégradabilité (Composants)****Manganese bis(2-éthylhexanoate)**

Valeur	83	%
Durée de l'essai	20	d
évaluation	facilement dégradable	
méthode	Règlement (CE) 440/2008, Annexe, C.5	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	
Source	REACH registration dossier	

**Cobalt (2-éthylhexanoate)**

Valeur	83	%
Durée de l'essai	20	d
évaluation	facilement dégradable	
méthode	Règlement (CE) 440/2008, Annexe, C.5	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	
Source	REACH registration dossier	

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

#### **Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

#### **Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

### **12.6. Autres effets néfastes**

#### **Indications générales**

N'est disponible

#### **Information supplémentaire sur l'écologie**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### **Emballages contaminés**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Consulter le fabricant pour le recyclage

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

### **Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

### **Transport maritime IMDG/GGVSee**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

### **Transport aérien**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

### **Information pour tous les modes de transport**

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

### **Autres informations**

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

Date de révision: 21.06.2016

remplace la version : 6 / FR

Date d'impression: 17.03.2017

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE

Non applicable

### Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## SECTION 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité contient plus qu'un scénario d'exposition sous forme intégrée. Le contenu de ces scénarios d'exposition ont été repartis dans les sections 5, 6, 7, 8 et 13 .

### références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement (UE) no 453/2010 et par le règlement (UE) no 2015/830.

Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement (CE) no 790/2009, règlement (UE) no 286/2011, règlement (UE) no 618/2012, règlement (UE) no 487/2013, règlement (UE) no 758/2013, règlement (UE) no 944/2013, règlement (UE) no 605/2014, règlement (UE) no 2015/1221, règlement (UE) no 2016/918 et par le règlement (UE) no 2016/1179.

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Nom commercial : STABILITY MAGENTA 122156

N° d'article: 0122156001

Version : 7 / FR

remplace la version : 6 / FR

Date de révision: 21.06.2016

Date d'impression: 17.03.2017